



## Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/26531  
5 octobre 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

### NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

A la 3287e séance du Conseil de sécurité, tenue le 5 octobre 1993, à l'occasion de l'examen de la question intitulée "La situation au Cambodge", le Président a fait la déclaration suivante au nom des membres du Conseil :

"Au nom des membres du Conseil de sécurité, je tiens à remercier S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh, premier Président, et S. E. M. Hun Sen, deuxième Président du Gouvernement royal du Cambodge, de leur présence et à leur exprimer la satisfaction du Conseil de sécurité devant les événements de bon augure qui se sont produits au Cambodge depuis la tenue des élections, du 23 au 28 mai 1993, en particulier la proclamation de la Constitution cambodgienne le 24 septembre 1993 et la formation du nouveau gouvernement du Cambodge.

Je saisis également cette occasion pour féliciter S. M. le Roi Norodom Sihanouk, Chef de l'Etat du Cambodge, de son accession au trône et pour rendre hommage au rôle que Sa Majesté n'a cessé de jouer en faveur de la réconciliation nationale et d'un avenir meilleur pour le Cambodge tout entier.

Le mandat de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC) ayant été mené à bonne fin, le Conseil de sécurité salue à nouveau le travail remarquable qu'a accompli l'APRONUC, sous la direction du Secrétaire général et de son Représentant spécial, M. Yasushi Akashi.

Le Conseil de sécurité souligne l'importance du soutien constant de la communauté internationale pour la consolidation de la paix et de la démocratie et la promotion du développement au Cambodge.

Tenant compte de la lettre en date du 26 septembre 1993, adressée au Secrétaire général par S. A. R. le Prince Norodom Ranariddh, premier Président, et S. E. M. Hun Sen, deuxième Président, ainsi que du dernier en date des rapports du Secrétaire général sur l'application de la résolution 745 (1992) du Conseil de sécurité, que les membres du Conseil viennent de recevoir, le Conseil continuera d'étudier la situation au Cambodge et décidera des mesures qu'il lui appartiendrait de prendre."

-----